

RSE

SIACI SAINT HONORE



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Communication sur le progrès

2018



Sommaire

Lettre d'engagement du Président du Directoire	3
Point sur les engagements 2017	4
SIACI SAINT HONORE et les Droits de l'Homme	5
SIACI SAINT HONORE et les Droits du Travail	6
SIACI SAINT HONORE et l'environnement	7
SIACI SAINT HONORE et le renforcement de son éthique professionnelle	8
Nouveaux engagements 2019	9



Lettre d'engagement du Président du Directoire



Paris, le 24 septembre 2018

Monsieur Antonio GUTERRES
Secrétaire Général
United Nations
New York, NY, 10017 USA

Monsieur le Secrétaire Général,

Par la présente, en ma qualité de Président du Groupe **SIACI SAINT HONORE**, je tiens à vous garantir le soutien fidèle de notre filiale MSH International au Pacte Mondial des Nations-Unies, et plus globalement du Groupe **SIACI SAINT HONORE** et ses filiales.

Notre engagement est ainsi élargi à l'ensemble du Groupe qui travaille à la mise en œuvre des dix principes promus par le Pacte.

Je souhaite que chaque collaborateur puisse travailler au quotidien dans un environnement à la fois respectueux des droits de l'homme, des droits du travail, de l'environnement ainsi que de la lutte contre la corruption.

À titre d'exemples, la création cette année d'une communauté appelée **Le cercle de femmes S2H** a pour vocation de promouvoir le rôle de la Femme au sein du Groupe. La généralisation progressive du télétravail permet à chacun d'allier vie personnelle et vie professionnelle tout en ayant un impact positif tant sur les conditions de travail de nos collaborateurs que sur l'empreinte environnementale.

À cela s'ajoute également la décision de rassembler nos différents sites du Groupe présents en Île-de-France, dans deux bâtiments dont l'un des deux (le siège social) est le **premier immeuble écoconception HQEE** dans le quartier de la ZAC Clichy Batignolles. Par ailleurs, la finalisation du projet bilan carbone en 2017 et notre engagement auprès de l'initiative **Act4Nature** en 2018, nous ont permis de mettre en lumière les points où nous devons nous améliorer.

Nous nous sommes également attachés à améliorer notre compréhension des risques de corruption qui pourraient exister sur le marché, au travers d'un nouvel exercice de cartographie des risques réalisé en 2018.

Les exemples cités ci-dessus sont autant de démarches volontaires alignées sur les principes du **Global Compact des Nations Unies**.

Également intégrées à notre document de référence publié annuellement, elles permettent de mieux appréhender, et cela en toute transparence, les engagements et les responsabilités du Groupe **SIACI SAINT HONORE**.

Je vous prie de croire Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre Donnersberg
Président du Directoire



Point sur les engagements 2017

Lors de son dernier communiqué, le Groupe **SIACI SAINT HONORE** annonçait le regroupement de ses différents sites parisiens dans un seul bâtiment, **100% écoresponsable**, au cœur de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Clichy-Batignolles.

L'inauguration de son nouveau siège social, l'immeuble **SEASON**, situé au 39 rue Mstsislav Rostropovitch dans le 17^{ème} arrondissement de Paris a eu lieu au cours du mois de Septembre 2017. En s'installant dans le quartier et dans un **immeuble certifié Haute Qualité Environnementale Exceptionnel**, le Groupe marque sa volonté d'adhérer à la politique de développement durable de la ville de Paris :

- En permettant un accès privilégié aux collaborateurs se déplaçant à vélo et en transport en commun, limitant ainsi l'accès en voiture.
- En utilisant des **technologies plus respectueuses de l'environnement**. Doté de panneaux photovoltaïques et d'un réseau de chaleur alimenté par géothermie, l'immeuble **SEASON** fournit jusqu'à 85% des besoins en chauffage.

SIACI SAINT HONORE réalise par ailleurs depuis 2016 un exercice annuel de notation de son dispositif RSE à travers la plateforme collaborative **ECOVADIS**. Cette démarche a permis au Groupe d'améliorer son empreinte carbone et les actions entreprises ont été récompensées en 2017 et en 2018 par une médaille d'argent.



Ces très bons résultats placent le Groupe **SIACI SAINT HONORE** parmi les 30% d'entreprises les mieux notées par **ECOVADIS**.





SIACI SAINT HONORÉ et les Droits de l'Homme

Cette année, **SIACI SAINT HONORE** a poursuivi l'**amélioration de la qualité de vie au travail** de ses collaborateurs notamment par la mise en place d'accords d'entreprise sur le télétravail, le droit à la déconnexion et le don de jours.

Le Groupe continue ainsi d'affirmer sa volonté de mener une politique permettant à la fois de **favoriser le bien-être des collaborateurs et l'esprit de solidarité**.

- **Le télétravail** est déployé avec la mise en place d'un grand nombre d'avenants aux contrats de travail.
- Avec **le droit à la déconnexion**, les clients et fournisseurs du Groupe sont informés que désormais les demandes sont exclusivement traitées pendant les heures de travail.
- **Le don de jours** sera encouragé par une campagne de sensibilisation planifiée en 2019.
- L'esprit de solidarité se traduit depuis de nombreuses années par le dispositif d'**Arrondi Solidaire**. Depuis 2013, il permet aux salariés de donner les centimes de leur paie. Ce don est abondé à 200% par **SIACI SAINT HONORE** et a permis de récolter en 2017 la somme de 25080€.



SIACI SAINT HONORE et les Droits du Travail

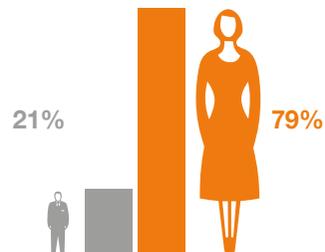
Le Groupe **SIACI SAINT HONORE** s'engage à accompagner ses collaborateurs dans leur montée en compétence en proposant des formations.

En 2017, au total 746 collaborateurs soit 49,73% des cadres et 50,27% des hors cadres ont bénéficié de formations.

Cadres



Hors Cadres



SIACI SAINT HONORE s'engage et compte 36 collaborateurs en situation de handicap. Grâce aux actions menées, son taux d'emploi de personnes en situation de handicap s'élève à 3,56% de l'effectif global.

L'égalité entre les Hommes et les Femmes est une préoccupation du Groupe. C'est ainsi qu'est née début 2018, une communauté appelée **Le cercle des femmes S2H**. Son but est de favoriser la promotion de la femme en permettant à toutes les femmes du Groupe, quels que soient leur activité et leur statut d'échanger et de partager leur expérience.

SIACI SAINT HONORE s'attache à offrir un cadre de travail agréable à l'ensemble de ses collaborateurs. En 2018, après le regroupement des sites parisiens dans un nouveau siège social, les collaborateurs des trois sites de Clichy ont également été regroupés dans un bâtiment leur offrant le même niveau de service que **SEASON** (espaces et mobiliers de travail modernisés, restaurant d'entreprise, etc.)

Le bien-être des collaborateurs est par ailleurs amélioré par la fourniture d'informations liées à la santé. À titre d'exemples, un module de sensibilisation interactif sur les douleurs liées aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), ou encore des exercices de « gymnastique sur chaise » ont été déployés. Le Groupe a également mis à la disposition de ses collaborateurs des salles de sport.

Enfin, **SIACI SAINT HONORE** recueille régulièrement l'opinion de ses collaborateurs par le biais d'enquêtes de satisfaction globales et d'autres plus spécifiques liées aux risques psychosociaux par exemple. Les taux de participation élevés montrent l'implication des collaborateurs et permettent ainsi au Groupe de mener des actions d'amélioration pertinentes.



SIACI SAINT HONORE et l'environnement

SIACI SAINT HONORE a réalisé fin 2017 une évaluation **Bilan Carbone**. Les actions afférentes ci-dessous ont été engagées:

- Une nouvelle politique sur les véhicules de fonction plus propres, permet au Groupe d'affirmer sa volonté d'utiliser des véhicules moins polluants de type hybride émettant moins de 130 g/CO²/km.
- Le lancement fin 2018 du projet de **certification HQE** des bâtiments tertiaires en exploitation de l'immeuble **SEASON**. L'objectif est de s'assurer que les préoccupations environnementales sont prises en compte lors du processus d'exploitation du bâtiment par les trois parties prenantes (propriétaire, exploitant et occupant).

En complément de son engagement auprès du Global Compact des Nations Unies, **SIACI SAINT HONORE** a souhaité s'associer à l'initiative **Act4nature** afin d'agir concrètement pour apporter des solutions pour la conservation de la diversité biologique, sa restauration, son exploitation durable et l'usage équitable des bénéfices qui en sont tirés.

Au-delà des engagements collectifs, **SIACI SAINT HONORE** développe des initiatives propres :

Accompagner ses clients dans leurs engagements en leur apportant des solutions d'assurance **Responsabilité environnementale**. L'objectif étant de favoriser le maintien de la résilience et de la fonctionnalité des écosystèmes en cas de dommage ou risque de dommage.

- Améliorer la connaissance des conséquences de ses activités sur la **biodiversité**. Après avoir mis en œuvre un bilan carbone, le Groupe souhaite développer un bilan de son empreinte aquatique.
- Améliorer le **contrôle de l'origine de ses intrants** en intégrant des éléments de diminution des gaz à effet de serre, de pollution de l'eau et préservation de la biodiversité dans la sélection de ses fournisseurs.
- Sensibiliser les collaborateurs en développant leur connaissance.

Dans la continuité des différentes démarches mises en place pour le respect de l'environnement, **SIACI SAINT HONORE** a décidé depuis 1 an de recycler les mégots de cigarettes des collaborateurs fumeurs.

L'objectif est de sensibiliser les collaborateurs à la fois sur l'importance de conserver les bâtiments du Groupe et leurs alentours propres, mais également sur l'impact positif que peut avoir le recyclage de leurs mégots :

- 18,20kg de mégots ont été récoltés en 2017, ce qui représente l'équivalent de 36 400m³ d'eau non polluée par le Groupe.

Enfin, la sensibilisation des collaborateurs est développée à travers de simples **éco-gestes** à reproduire :

- Tri des déchets dans des zones dédiées mises à leur disposition.
- Maîtrise de l'usage du papier en limitant les impressions au recto-verso noir et blanc.
- Maîtrise de la lumière et des températures sur les sites, en centralisant les commandes.



SIACI SAINT HONORE et le renforcement de son éthique professionnelle

Le Groupe **SIACI SAINT HONORE** a renforcé ses actions dans trois domaines majeurs : la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que la protection des données personnelles de ses Clients.

1) Lutte contre la corruption :

Dans le cadre de sa mise en conformité avec la Loi Sapin 2, le Groupe **SIACI SAINT HONORE** a procédé à un exercice de cartographie des risques de corruption ayant permis d'identifier les points du dispositif à améliorer, tels que la sensibilisation des collaborateurs et le renforcement du contrôle interne.

Les travaux qui suivent portent sur la revue de la politique de lutte contre la corruption et le déploiement d'un code de conduite auprès des entités en France et à l'étranger, ces dernières alignant leurs pratiques sur celles du Groupe.

SIACI SAINT HONORE a mis en place pour l'ensemble de ses collaborateurs un dispositif d'alerte (ethicalert@s2hgroup.com), leur permettant de faire part en toute confidentialité d'éventuelles suspicions de pratiques non conformes aux principes du Groupe en matière d'éthique et de lutte contre la corruption.

SIACI SAINT HONORE applique ainsi une « Tolérance zéro » en matière de corruption.

2) Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme :

Dans ce domaine, le dispositif du Groupe **SIACI SAINT HONORE** s'articule autour :

1. D'une procédure de « **Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la gestion des sanctions internationales** » à laquelle l'ensemble des collaborateurs sont formés.
2. De contrôles *a priori* et *a posteriori* des opérations.
3. D'un contrôle systématique de toute entrée en relation d'affaire avec les listes de sanctions internationales.

3) Protection des données personnelles :

Les personnes sont aujourd'hui très attentives à leurs données personnelles et à leur protection afin d'en préserver la confidentialité (notamment les données financières ou de santé). Ils attendent que leur vie privée soit respectée et que les entreprises auxquelles elles confient leurs données soient en mesure de les protéger.

C'est pour cela que le Groupe **SIACI SAINT HONORE** s'attache à garantir la sécurité des données qui lui sont confiées.

Au-delà du déploiement de procédures répondant à ce besoin, le Groupe sensibilise également ses collaborateurs via des formations en e-learning. Un DPO a été nommé afin d'incarner cet engagement et piloter les travaux de conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).





Nouveaux Engagements 2019

Le Groupe **SIACI SAINT HONORE** s'engage en 2019 à continuer de promouvoir les **10 principes du Global Compact des Nations Unies**.

Par ailleurs, **SIACI SAINT HONORE** a d'ores et déjà prévu de concentrer ses efforts sur les thèmes suivants :

- Encourager le **Don de jours** à travers des campagnes de sensibilisation internes.
- Rendre plus visible le **thème du Handicap** au sein de l'entreprise. Un collaborateur à mi-temps sera exclusivement dédié à celui-ci, offrant ainsi une vision plus pérenne des besoins à la fois du Groupe mais également des futurs collaborateurs en situation de handicap.
- Mettre en place un **fonds commun de placement** pour tous les collaborateurs. Celui-ci permettra aux collaborateurs qui le souhaitent d'investir leur épargne salariale dans des actions du Groupe.
- Installer la télémédecine au sein du Groupe, avec la mise en place d'une cabine médicalisée d'autodiagnostic.
- Lancer la certification **HQE** des bâtiments du tertiaire en exploitation.
- Renforcer le **dispositif de lutte contre la corruption**, notamment par la mise en place d'un e-learning ainsi que le développement du contrôle interne.
- Mettre en place une **politique de protection des lanceurs d'alerte** en étant vigilant à sa conformité au RGPD.
- S'engager auprès de l'association **Transparency International**.

